



Du 28/11/2022 au 01/01/2023

Souscription forfait Prompto et Bbox - 50€ remboursés

50€ remboursés pour la souscription d'un forfait Prompto et une offre Bbox

Conditions de l'offre

Offre valable dans les agences CIC et les caisses du Crédit Mutuel participantes ainsi que sur les sites internet du CIC et du Crédit Mutuel.

Participation par internet

Simple, rapide et fiable, participez via Internet

Participez en vous connectant sur :

<https://www.bouyguetelecom.fr/coupons/EH78/>

ou en flashant le QR Code ci-contre



Participation par courrier

Modalités de participation

Compléter ce coupon-réponse et le retourner obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

- 1/ Une copie de votre contrat de service Prompto (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom)
- 2/ Une copie de votre contrat de service Bbox (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom) ou de l'email de confirmation de souscription
- 3/ Une copie de votre dernière facture d'abonnement mentionnant le nom de votre offre Bbox souscrite (disponible sur votre espace client Bouygues Telecom)
- 4/ Un relevé d'identité bancaire (RIB) où apparaissent l'IBAN et le BIC

Toutes les pièces justificatives sont obligatoires pour la participation et doivent être envoyées en une seule fois et dans la même enveloppe. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte.

Renvoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 28/02/2023 à l'adresse suivante :

EH78 - Jusqu'à 50€ remboursés pour la souscription d'un forfait Prompto et d'une offre Bbox Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf cedex

Coordonnées

Tous les champs sont obligatoires

Nom

Prénom

E-mail

N° de mobile

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Les données que vous nous fournissez sont enregistrées dans un fichier informatisé et sont traitées par Bouygues Telecom pour l'exécution de votre offre de remboursement, pour effectuer des enquêtes de satisfaction et dans les conditions visées par notre Politique de Confidentialité. Elles sont conservées pour la durée d'exécution de votre contrat et/ou pour la durée nécessaire à la finalité des traitements auxquels vous avez consenti. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, suppression et d'opposition aux traitements des données vous concernant en écrivant à Bouygues Telecom, Service Informatique et Libertés, 13/15 avenue du Maréchal Juin, 92360 Meudon la Forêt, ou par mail : informatiqueetlibertes@bouyguetelecom.fr. Vous pouvez par ailleurs vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique de la part de sociétés tierces sur le site www.bloctel.gouv.fr

Renseignements et suivi de la demande

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier et pour tout renseignement :

- Connectez-vous sur <https://www.bouyguetelecom.fr/coupons/>
 - Appelez le 01 70 56 59 18 (du lundi au samedi de 8h à 20h) prix d'un appel national non surtaxé.
- Vous serez averti par SMS de votre remboursement.

Offre valable du 28/11/2022 au 01/01/2023 réservée à toute personne résidant en France métropolitaine (Corse incluse). Offre valable pour la souscription d'un forfait Prompto sans engagement et d'une offre Bbox avec engagement 12 ou 24 mois. Offre limitée à un remboursement par ligne Bbox. Remboursement par virement dans un délai de 8 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Timbre de la demande non remboursé